

Flash Collectivités 2021- N° 22

Cayenne, le 23 septembre 2021

COVID 19 ADAPTATIONS DANS LE DOMAINE FUNERAIRE EN OUTRE-MER

La situation sanitaire dans les DOM se traduit par une hausse de la mortalité et constitue des circonstances exceptionnelles.

Il y a lieu dès lors de rétablir dans les DOM en état d'urgence sanitaire des mesures dérogatoires portant diverses dispositions dans le domaine funéraire en raison des circonstances exceptionnelles liées à la propagation de l'épidémie de covid-19.

Il est publié au Journal Officiel du 16 septembre 2021 un arrêté en date du 15 septembre 2021 portant diverses adaptations dans le domaine funéraire en outre-mer.

Pour plus d'informations, retrouvez en ligne cet arrêté suivant le lien ci-après :

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044044274